



Doc. 13004

06 juillet 2012

Les répercussions des grandes manifestations sportives sur la démocratie et les droits de l'homme

Proposition de résolution

déposée par Kent HÄRSTEDT et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Il y a aujourd'hui dans le monde un vaste débat international quant à la question de savoir si les grandes manifestations sportives internationales apportent leur soutien ou sont un frein aux progrès dans les domaines de la démocratie, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption. Le débat a été lancé à propos de manifestations sportives de niveau mondial telles que le prochain championnat du monde de hockey sur glace qui aura lieu au Bélarus en 2013. De telles manifestations sportives internationales ont des répercussions et une incidence sur la démocratie et les droits de l'homme.

Nombreux sont ceux qui, à l'instar des fédérations sportives internationales et du Comité international olympique, insistent sur le fait qu'ils ne souhaitent pas prendre position politiquement et que leurs activités sont apolitiques. Or, même si le sport, en tant que tel, est apolitique, les décisions que prennent les fédérations, notamment en ce qui concerne les lieux où se dérouleront des manifestations sportives internationales, et la manière dont les fédérations donnent suite à leurs décisions, ont des répercussions politiques considérables qui peuvent souvent engendrer de graves conséquences.

En outre, il faut examiner de très près la manière dont les pays hôtes de ces manifestations préparent et utilisent ces dernières pour procéder à des changements dans leur société. Il est clair que cela conduit parfois à des violations supplémentaires des droits de l'homme de leurs citoyens et à l'expansion de la corruption plutôt que l'inverse. Les manifestations sportives ont bien souvent, au fil des ans, été détournées de manière abusive par les dirigeants des pays hôtes. Il faut mettre un terme aux détournements des manifestations sportives internationales qui deviennent des instruments au service de la propagande nationale, des violations des droits de l'homme et de la corruption.

Les questions relatives à la démocratie, aux droits de l'homme, à la liberté des médias et à la corruption sont au cœur du travail du Conseil de l'Europe et l'Assemblée parlementaire devrait donc prendre position à ce sujet.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

HÄRSTEDT Kent, Suède, SOC
BARDINA PAU Josep Anton, Andorre, ADLE
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
ÇAVUŞOĞLU Mevlüt, Turquie, GDE
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CONNARTY Michael, Royaume-Uni, SOC
CORSINI Paolo, Italie, SOC
COSTA NEVES Carlos, Portugal, PPE/DC
DIŞLİ Şaban, Turquie, PPE/DC
DOBBIN Jim, Royaume-Uni, SOC
FUSU Corina, République de Moldova, ADLE
GAJDŮŠKOVÁ Alena, République tchèque, SOC
MAKHMUTOV Anvar, Fédération de Russie, GDE
MARIN Christine, France, PPE/DC
MARLAND-MILITELLO Muriel, France, PPE/DC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
SCHÄDLER Leander, Liechtenstein, PPE/DC
SCHNEIDER-SCHNEITER Elisabeth, Suisse, PPE/DC
SZÉL Bernadett, Hongrie, SOC
WACH Piotr, Pologne, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste